



Formation OPALEXE du 12 mai 2023

Prérequis :

Pour suivre cette formation, il est nécessaire de posséder la carte OPALEXE.

Avant de participer à cette formation, vous devez avoir vérifié que vous accédez bien au site OPALEXE avec votre carte.

La configuration de l'ordinateur pour l'acceptation du certificat CertEurope (communément appelé carte OPALEXE) doit être effectuée au préalable.

N.B. : il faut compter 3 à 4 semaines pour l'obtention de la carte OPALEXE

Participants :

Cette formation est donc prioritairement réservée aux experts de la Compagnie des Experts Judiciaires de Metz, titulaires d'une carte OPALEXE opérationnelle sur leur ordinateur portable.

Elle est accessible gratuitement aux membres de l'institution judiciaire

Elle est également ouverte dans la limite des places disponibles aux experts des autres compagnies et aux avocats ainsi qu'à leurs collaborateurs

Nombre de places :

Le nombre de places est limité à 15 personnes

Délai :

La clôture des inscriptions est prévue pour le 30 avril

Inscriptions :

Les inscriptions se font via le site « MANHATTAN »

Paiement :

Les paiements s'effectuent via le site MANHATTAN

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

Bruno GRASMUCK

Référant OPALEXE pour la CEJM

Tél. : 07 83 17 86 15

Mail : bruno.grasmuck@expertise-consulting.org